

Les crédits

munes et les explique un peu mieux que ne parvient à le faire l'agriculteur qui travaille pour lui. Si cet agriculteur consacrait plus de temps à sa ferme, au lieu de jouer au bureaucrate, nous aurions peut-être des solutions à proposer aux agriculteurs.

M. Laporte: En ce qui a trait au programme RARB existant, il y a eu beaucoup de jeux de coulisse récemment, certainement en tout cas de la part de l'ancien ministre de l'Agriculture, qui a notamment essayé de banaliser le fait que le programme RARB de la Saskatchewan était inférieur à celui de l'Alberta. Le fait est que ni l'un ni l'autre de ces programmes ne sont adéquats.

Il est vrai que le RARB de l'Alberta a enregistré un déficit énorme cette année et que le montant des primes va augmenter sensiblement. En effet, les agriculteurs de cette province devront payer des primes beaucoup plus élevées l'an prochain. Il semble que le prix du boisseau en vertu de la moyenne pondérée du prix indexé va chuter à quelque chose comme 3,79 \$, ce qui ne va guère être encourageant. Si je comprends bien, il s'agit là d'une constatation préliminaire. Nous ne sommes pas obligés d'aller dans cette direction. La controverse ne devrait pas être liée à la question de savoir si le RARB de la Saskatchewan est inférieur ou supérieur à celui de l'Alberta. Le fait est que ni l'un ni l'autre de ces deux programmes ne répond aux besoins.

Le Nouveau Parti démocratique a élaboré deux programmes. En 1987, soit avant les dernières élections fédérales, le député de Mackenzie et celui de Saskatoon—Humboldt ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'un programme agricole qui disait: Nous voulons que les agriculteurs continuent d'exploiter la terre. Nous ne pensons pas qu'il faille appliquer un programme en vertu duquel un agriculteur toucherait un paiement pour chaque acre, peu importe que celui-ci en possède 10, 5 000 ou 50 000.

En vertu du programme du député de MacKenzie, les agriculteurs toucheraient un paiement relativement aux premiers milliers de boisseaux de production. Ils recevraient ce chèque à l'élevateur et sauraient au printemps combien ils vont toucher. C'est un programme sur lequel ils pourraient compter. Un agriculteur vendrait au printemps et saurait que sur les 8 000 ou 9 000 premiers boisseaux, selon ce que prévoierait le programme, il toucherait un chèque de 5 \$, 6 \$ ou 6,50 \$ le boisseau. En outre, s'ils le désirent, les agriculteurs pourraient se procurer une assurance qui couvrirait les quelque 8 000 boisseaux suivants. Ainsi, les intéressés sauraient au printemps combien ils toucheraient et ils recevraient leur chèque lorsque le grain aurait été ensilé. C'est un bien

meilleur programme que celui qui est actuellement en place.

Nous avons aussi une politique rurale qui traite de la nécessité de préserver une infrastructure rurale, de diversifier l'activité des régions rurales, et d'élaborer des programmes qui aideront les collectivités rurales et qui favoriseront cette diversification.

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, je dois dire, dès le départ, que je suis un peu étonné par la motion des néo-démocrates condamnant le gouvernement.

Il ne fait aucun doute qu'il y a des problèmes dans le monde agricole aujourd'hui et ces problèmes découlent de la guerre commerciale qui fait rage depuis sept ou huit ans. Cependant, je voudrais rétablir les faits concernant ce qui s'est passé en Saskatchewan et, si vous voulez, défendre un premier ministre et des ministres de l'Agriculture qui ont fait plus pour l'agriculture que tous leurs prédécesseurs. Cela, je peux en témoigner.

J'ai passé ma vie dans le domaine agricole. J'ai vu notre gouvernement venir à l'aide des agriculteurs en période de sécheresse, de guerre commerciale et de difficultés et accroître les dépenses au titre de l'agriculture de 650 p. 100. Que s'est-il passé cette année en Saskatchewan? Le régime universel et le Compte de stabilisation du revenu net ne sont pas parfaits, et il ne fait aucun doute qu'il faut les améliorer en cours de route.

Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, avec l'appui du premier ministre de cette province, M. Romanow, a rejeté le programme national. Je peux vous fournir les chiffres sur ma propre exploitation agricole. Sous l'ancien régime universel, tel qu'il s'appliquait à toutes les provinces, on nous garantissait la première année 115 \$ l'acre, la prime ayant été acquittée. Pour le blé durum, on nous garantissait 120 \$ et cette garantie était négociable en banque, ce qui veut dire que nous pouvions obtenir du banquier une avance pour l'équivalent de 28 boisseaux l'acre, ce qui était la moyenne à long terme, à raison de 115 \$ l'acre pour le blé dur et de 120 \$ pour le blé durum après acquittement des primes de l'assurance-récolte et du régime universel.

Après les élections, le gouvernement provincial de la Saskatchewan a modifié le programme en disant qu'il ne pouvait pas y souscrire. Après les modifications faites par M. Weins et M. Romanow—qui a admis avoir commis là une erreur grave—les prix garantis n'étaient plus que de 80 \$ l'acre pour le blé dur et environ 90 \$ l'acre pour le blé durum, ce qui a coûté aux agriculteurs entre 30 \$ et 40 \$ l'acre en moyenne. Je suis allé dans ma circonscription et j'ai demandé aux agriculteurs ce que leur avait coûté le retournement du gouvernement de la Saskatchewan. J'ai cru comprendre que les seules économies réalisées par le